



Le mépris

Suite au rapport du CGLPL, nos collègues du CP de CONDE SUR SARTHE, ont été jetés en pâture à la vindicte populaire : accusés sans preuve et sans pouvoir se défendre. Les faits reprochés sont d'une telle gravité qu'ils jettent l'opprobre sur toute la profession.

Immunité ne veut pas dire impunité

Souvenons-nous du passage du CGLPL sur le CP Perpignan : des collègues ont été accusés sans preuve par des détenus qui avaient fait l'objet de procédures disciplinaires au sein de notre établissement. Certaines accusations avaient été proférées par des individus qui n'avaient jamais été écroués sur Perpignan. D'ailleurs, aucune sanction judiciaire ni disciplinaire n'a jusqu'à lors été prononcée.

Malgré cela, le travail de sape de cet organisme continue de faire des ravages dans nos rangs. Combien de temps, l'administration acceptera que l'opprobre soit jeté sur les agents qui continuent à maintenir à flot l'administration Pénitentiaire malgré les conditions que l'on connaît : surpopulation, manque d'effectif etc.

C'est pourquoi demain matin lundi 20 juillet 2027 dès 6H00, **FO JUSTICE** appelle nos camarades à effectuer un retard d'appel devant notre établissement en soutien à nos collègues de Condé sur Sarthe.

Christophe ADELL pour Le bureau local **FO JUSTICE** le 19/07/2026

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026
JE VOTE **FO Justice**
L'ACTION, LE RESPECT, L'ÉQUITÉ

FO RÉSISTER
FO RIEN LÂCHER !



POUR TOUS LES PERSONNELS